

L'aide et l'accompagnement à domicile peuvent être proposés aux familles lors de moments délicats ou d'évènements pouvant bouleverser l'équilibre familial. Il s'agit d'un accompagnement temporaire, afin de vous aider à surmonter des difficultés ponctuelles.



Pour bénéficier de l'aide, vous devez être allocataire de la CAF, avoir au moins un enfant charge ou attendre votre premier enfant.

De nombreux cas peuvent ouvrir droit à l'aide à domicile :

Une **grossesse**, une **naissance** ou **adoption**, l'**incarcération** d'un parent, le **décès** d'un parent ou d'un enfant, l'**indisponibilité** liée à des soins ou traitements médicaux pour un enfant ou parent.

L'aide et l'accompagnement à domicile peuvent aussi s'adresser aux :

- * **Familles monoparentales** engagées dans une démarche d'insertion,
- * **Familles nombreuses** (au moins 3 enfants de moins de 12 ans),
- * **Familles recomposées** (au moins 4 enfants de moins de 16 ans).

Nous vous accompagnons dans :

- * **Les activités éducatives,**
- * **Le soutien à la parentalité** (préparer l'arrivée du bébé, soins aux nourrissons,



suppléance des parents, soutien scolaire, apprentissage des rythmes de l'enfant, organisation de la vie quotidienne, conseils à l'achat, socialisation des enfants...)

* **Les activités de la vie quotidienne** (entretien du logement et du linge, courses, préparation et accompagnement des enfants à l'école, préparation des repas, préparation de l'organisation future...)

* **Les activités sociales et relationnelles** dans l'objectif d'un maintien de l'autonomie (accompagnement dans les démarches administratives, recherche de structure de proximité, accompagnement vers les activités extérieures, accompagnement vers l'accès aux droits...)

Toutes nos prestations sont assurées par des professionnels(les) qualifié(es) et formé(es):

-Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

-Éducatrices de Jeunes Enfants (EJE)

-Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)

-Aides Médico-Psychologiques (AMP)

SI VOUS PENSEZ RÉPONDRE AUX CONDITIONS ET SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UNE AIDE À DOMICILE CONTACTEZ NOTRE ASSOCIATION.

*** Agence de Vichy: Tél 0470982198**

*** Agence de Moulins: Tél 0470349568**

*** Agence de Montluçon: Tél 0470283913.**